



## 5 Au service des Canadiens à l'étranger

### Relations extérieures

- Nous menons au nom des Canadiens des négociations internationales, régionales et bilatérales concernant un vaste éventail de questions de sécurité. Ces négociations peuvent porter sur les aspects militaires ou commerciaux de la sécurité nationale, sur la sécurité des personnes (mines antipersonnel, libération d'otages), sur une proposition visant à mettre en commun les connaissances des parties dans un domaine où existe un avantage réciproque ou sur l'élaboration du droit international. Elles peuvent aussi porter sur le contrôle de la criminalité transnationale ou l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- Nous nous intéressons à d'autres aspects de notre sécurité nationale, tel le contrôle frontalier des marchandises dangereuses comme les armes à feu ou les produits chimiques. Les programmes internationaux de saisie des stupéfiants sont un autre exemple des opérations que nous coordonnons avec d'autres ministères et organismes du gouvernement. Les activités de ce genre permettent de contribuer à un élément que les Canadiens tiennent pour acquis, c'est-à-dire leur sécurité personnelle.

### Services commerciaux

- Dans le domaine commercial, nous aidons les Canadiens à transiger sur les marchés étrangers, à vendre leurs produits et leurs services à travers le monde. Nous négocions des accords relatifs au commerce et à l'investissement qui auront des effets bénéfiques pour le Canada. Nous nous efforçons de résoudre les différends internationaux dans lesquels sont impliqués des Canadiens. Nous encourageons d'autres pays à investir au Canada. Nous nous associons à d'autres pays dans des actions visant à promouvoir la stabilité de l'économie mondiale.